

Compte-rendu assemblée générale So'Bad 26/06/2021

Début séance : 10h05.

Une vingtaine de participants, des membres du bureau, M. Villetaille représentant de la mairie, M. Gilibert président de l'OMS.

Etat des lieux

Aucune assemblée générale n'a eu lieu en 2020 en raison de la crise sanitaire. Le club comptait 215 licenciés en 2020 puis 188 en 2021. Les joueurs ont pu jouer seulement en septembre puis en juin.

Il y a très peu de résultat cette année au vu du contexte. C'est une année blanche de nouveau. Un seul tournoi a eu lieu en octobre à Montbrison. Les interclubs régionaux n'ont été possibles que sur une seule journée en octobre également.

Aucun tournoi au sein de notre club n'a eu lieu. Pas de tournoi officiel, badmin'thon, tournoi jeunes, ronde sorbérane.

Rapport financier

C'est un rapport sur deux saisons.

2019-2020 : arrêt mi-mars

Le montant des dépenses représentait 32000 euros, correspondant aux cotisations, à l'achat de volants, les inscriptions aux tournois, les frais de stage, de formation, d'animations.

Les recettes se portaient à hauteur de 35000 euros. Les cotisations, les recettes d'évènements, la subvention municipale ainsi qu'une subvention exceptionnelle de la région les représentent.

A noter que l'OMS a offert une subvention de 300 euros pour les activités du club pour les jeunes.

Le tournoi de novembre a également rapporté 1700 euros de bénéfices.

Le résultat était donc de plus 3000 euros. La subvention de la région fausse un peu de résultat car nous aurions dû normalement être dans le négatif.

2020-2021

Les dépenses se sont élevées à 12400 euros (cotisations, volants...).

Les recettes ont représenté 18600 euros (cotisations ; subvention...).

Le résultat est positif de 6200 euros.

Avec ce bon bilan, le club va pouvoir offrir sa part « club » l'année prochaine aux adhérents qui souhaitent se réinscrire. Cela représente environ 30 euros par licencié pour un coût total estimé à 4500 euros.

La ligue Aura ainsi que le comité départemental souhaitent garder leur part (55 euros environ). Ils veulent pouvoir faire face à leurs dépenses annuelles mais aussi aider les clubs qui emploient des salariés.

Pour l'année prochaine, la municipalité et l'OMS souhaitent aider les associations où des mineurs résidents à Sorbiers sont adhérents. C'est pourquoi ils vont donner chacun une subvention de 15 euros par jeune, soit 30 euros au total. Le club salue ce geste.

Nous avons donc un stock de volants d'avance du fait de la crise sanitaire.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité ainsi que le budget prévisionnel.

Inscriptions pour l'année prochaine

Les adhésions se feront dorénavant en ligne sur le site de la fédération de badminton (MyFFbad). Un lien sera donné par mail en temps voulu. Il n'y aura plus de dossier papier. Tout se fera en ligne : inscription, réinscription, paiement. Les différents moyens de paiement seront la carte bleue ou les chèques vacances (gérés par le trésorier). Le paiement par chèque ne sera plus possible.

Il y aura la possibilité d'utiliser la carte Pass région. Celle-ci sera à numériser et à envoyer pendant l'inscription.

Il en sera de même pour les certificats médicaux, sachant qu'ils sont valables 3 ans.

Pour les jeunes, il n'est plus obligatoire d'avoir un certificat médical. Un questionnaire de santé signé par les parents sera suffisant.

Il faut que le dossier soit complet et validé par le Président avant de pouvoir commencer à jouer.

Année à venir

Il est nécessaire de relancer l'activité. La conjoncture actuelle liée au Covid ainsi que le badminton en général dans la Loire posent question. En effet, 3 gros clubs tirent leur épingle du jeu, ceux qui ont des entraîneurs salariés.

Un gros travail s'annonce pour les membres du CA. Il faut relancer un projet de club surtout pour les jeunes. L'école des jeunes a toujours fonctionné mais il n'y a plus assez d'encadrants parmi les parents ou les compétiteurs. Il y a une réelle inquiétude. Faut-il faire appel à un entraîneur salarié ? la question est posée et doit être débattue.

Les créneaux resteront les mêmes pour l'année prochaines avec chacun un responsable.

Des demandes ont été effectuées auprès du comité ainsi que de la municipalité pour fixer les dates des prochains tournois :

- 6/7 novembre : tournoi officiel
- 9 janvier : tournoi jeunes
- 7 mai : Ronde Sorbérane (avec la salle festive du Fay)

Devant le manque de compétitrices, le club va devoir déclarer forfait pour son équipe en régionale. Il faudrait 4 filles classées. Il n'a pas de jeunes qui peuvent arriver à monter, malgré notre école de jeunes labélisée 3 étoiles. L'équipe 1 sera inscrite en pré-régionale.

Assemblée générale électorale

Un nouveau bureau doit être élu. Il y a 14 places au sein du CA qui déterminera le poste de chacun.

Pour l'instant, il y a 13 personnes. Marie souhaite démissionner du CA pour profiter au mieux de son bébé. Elle est remerciée chaleureusement pour tout le travail effectué.

12 personnes décident de poursuivre l'aventure sachant que Jacques, le Président souhaiterait laisser sa place mais admet que ces deux dernières années blanches le font reculer dans sa décision. Cédric Dépalle ainsi qu'Anthony Bonnier souhaitent intégrer le CA. Plusieurs personnes souhaitent également prêter leur aide sur certaines commissions (compétition par exemple avec Anaïs et Mathilde).

La commission jeunes est celle où il va falloir motiver plus de parents des jeunes joueurs. La commission animation est ok. La commission communication est à relancer avec Nicolas en tête. La commission logistique est tenu par Jérémy qui a besoin d'aide. La commission administration est gérée par Jacques et Gérald qui entretiennent de bonnes relations avec la municipalité.

La commission partenaires est à l'arrêt. Il faut relancer les différents partenaires. Un gros travail avait été fait avant le Covid.

Un vote est organisé pour élire les futurs membres du CA.

- Gérald Louison est élu à l'unanimité.
- Jérémy Badard est élu à l'unanimité.
- Jérémy Caleyron est élu à l'unanimité.
- Emeline Ravalleau est élue à l'unanimité.
- Fabien Suraud est élu à l'unanimité.
- Bernard Bouret est élu à l'unanimité. Il est également notre juge arbitre.
- Nicolas Meyer est élu à l'unanimité.
- Patrice Chaud est élu à l'unanimité.
- Johan Guigon est élu à l'unanimité.
- Raphaël Hertzog est élu à l'unanimité.
- Jérôme Jacquemond est élu à l'unanimité.
- Cédric Dépalle est élu à l'unanimité.
- Anthony Bonnier est élu à l'unanimité.
- Jacques Romier est élu à l'unanimité.

Mot d'Olivier Villetelle, adjoint aux sports

Il est content d'être là, vu le contexte. Il comprend les difficultés du club sachant que le badminton fait partie des sports d'intérieur. Il sera toujours présent pour accompagner le club dans ces différentes manifestations ainsi que pour la disponibilité des salles.

Jacques le remercie pour son aide, la bonne entente entre lui et nous, son écoute, sa bienveillance, son aide.

Mot de Marcel Gilibert, président de l'OMS

Il tient à remercier les membres du club. Il connaît les difficultés actuelles de tous les clubs. Il présente sa démission de président au sein de l'OMS. Un nouveau cycle va débuter avec des nouvelles idées, des nouvelles manifestations pour animer la commune.

Il tient à donner une subvention pour les jeunes.

Il rappelle les différentes manifestations de l'OMS à venir : la course de VTT, la fête du sport, la montée Kivilev.

Il souhaite de bonnes vacances et une bonne saison à tout le monde.

Jacques le remercie grandement pour sa présence et son implication.

Mot de Raphaël Hertzog, président du Comité Départemental de Badminton et membre de Soi'Bad

Il rappelle que le comité départemental organise une journée des bénévoles le dimanche 11 juillet à St Marcellin. C'est un tournoi de badminton salade. C'est une opportunité de discuter, d'échanger et de créer des partenariats entre clubs.

Mot d'Isabelle Bourat, membre de So'Bad

Elle remercie tous les bénévoles et plus particulièrement ceux qui encadrent les jeunes.

Fin de séance : 11h20

La secrétaire de séance : Emeline Ravalleau

Le président : Jacques Romier